Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 140 (2014)

Heft: 9: N16 - Viaducs : eaux des fontaines

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

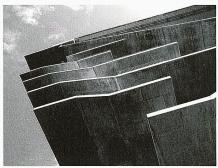
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTUALITÉS

QUAND SOUTO DE MOURA RENCONTRE HEINZ ISLER

L'architecte portugais met en scène son travail au Pavillon Sicli jusqu'au 12 juin





- Vue de l'exposition au Pavillon Sicli (Photo Pascal Greco)
- 2 Détail du stade municipal de Braga, Eduardo Souto de Moura, 2004 (Photo Carlos Coutinho)

Pour sa troisième exposition d'architecture conçue in situ – après Landscape & structure: un inventaire de Jürg Conzett photographié par Martin Linsi en 2012 et Sou Fujimoto – architecture as forest en 2013 –, le Pavillon Sicli a choisi de présenter le travail d'Eduardo Souto de Moura, dont les trois décennies de carrière ont été auréolées par le Prix Pritzker en 2011.

L'exposition, instiguée par la Maison de l'Architecture en partenariat avec le journal FACES, présente douze réalisations de l'architecte portugais, par le truchement de maquettes et de plaquettes réunissant des plans, des dessins, des textes explicatifs, des photographies et des photomontages.

La scénographie de l'exposition, imaginée par l'architecte lui-même, fait dans la sobriété. Souto de Moura a divisé l'espace du Pavillon Sicli en trois zones. L'une concentre douze tables disposées en deux rangées parallèles présentant chacune l'un de ces projets réalisés - tous au Portugal, excepté l'un en Espagne et l'autre à Bâle, sur le campus Novartis. La seconde partie accueille une série de parois agencées en rectangles sur lesquelles sont accrochés 54 panneaux détaillant de manière chronologique les projets de concours auxquels a participé Souto de Moura, notamment celui en collaboration avec le bureau d'architectes Pont 12 du Musée cantonal des Beaux-Arts, et ceux du complexe sportif et multifonctionnel de Lausanne, de l'extension du Kunstmuseum de Bâle ou encore d'habitations à Winterthour.

Le dernier espace présente six maquettes en bois posées sur des meubles à tiroirs en bois aggloméré. Le visiteur peut ouvrir les tiroirs pour examiner les plans et images relatifs à la maquette. Derrière ces six pièces de mobilier, des dizaines de dessins reproduits à partir de son carnet de croquis sont accrochés sur la paroi.

C'est sans doute la partie la plus substantielle de l'exposition. Car, si la scénographie n'a en soi rien d'exceptionnel, l'exposition a le mérite de mettre en avant la pratique du dessin à la main, qu'Eduardo Souto de Moura exploite allègrement. Des formes esquissées ou des croquis plus travaillés, en couleur ou en noir/blanc, au crayon ou au stylo. Avec parfois un détail émouvant: une ombre, une voiture qui file, un oiseau, un linge suspendu, une texture, un passant. Pouvoir observer les originaux plutôt que les reproductions aurait permis d'en saisir toute la force.

Pavillon Sicli

L'exposition permet aussi de faire vivre un lieu qui devrait à terme devenir une maison de l'architecture, de l'urbanisme et du design. Pour mener ce projet à bien, un groupe de travail a été constitué, comprenant notamment des membres du Service cantonal de la culture, de la SIA, de la HEAD et de hepia. Pour l'heure, le lieu, acheté par l'Etat de Genève en 2011, est géré par la société Arfluvial sur le système d'un partenariat public-privé. Les événements qui y sont organisés sont toutefois déjà en lien avec des problématiques relatives à la ville et au bâti.

Le Pavillon Sicli s'inscrit dans un territoire industriel en voie de transformation : le secteur Praille Acacias Vernets, où plusieurs lieux ont déjà été reconvertis en espaces culturels – la Maison Baron, résidences pour artistes, et Piano Nobile, lieu d'expositions.

Ancienne usine, le bâtiment a été construit par Heinz Isler à la fin des années 1960 pour abriter les bureaux et la fabrique de la société de Secours immédiat contre l'incendie. Le plan rationnel de la construction associe deux carrés – l'un dévolu aux activités administratives, l'autre à l'exploitation – surmontés d'une coque mince en béton armé reposant sur sept appuis raccordés en soussol par des tirants.

L'ingénieur suisse a édifié plus de 1500 voiles en béton de ce type dans toute l'Europe et sur son territoire, notamment pour abriter la halle sportive à Crissier et une stationservice à Deitingen.

Les structures en béton de Heinz Isler font par ailleurs écho au pavillon portugais de l'exposition universelle de 1998, à Lisbonne, conçu par Álvaro Siza en collaboration avec Eduardo Souto de Moura. Toujours existant, il est constitué d'un voile en béton précontraint qui se développe d'un seul tenant entre deux cadres porteurs en brique.

Eduardo Souto de Moura

Jusqu'au 12 juin Finissage avec une conférence de l'architecte le 12 juin à 18h30 Pavillon Sicli, Genève / www.pavillonsicli.ch

FRITZ HALLER AUS AM

Réalisations et théories

Organisée par le S AM, l'Institut pour l'histoire et la théorie architecturale de l'EPFZ et le Département de la théorie de l'architecture de l'Institut technologique de Karlsruhe, l'exposition Fritz Haller. Architekt und Forscher retrace l'œuvre de l'un des architectes suisses les plus influent de la seconde moitié du 20° siècle.

Membre de l'Ecole de Soleure, Fritz Haller, par ses réalisations et sa réflexion théorique a occupé une place à part parmi les membres de cette école.

Son travail compte un très large éventail de structures et de projets: des bâtiments résidentiels et commerciaux, des halles et des usines industrielles. Les écoles, notamment la Wasgenring Primary School (1951-1955), la Bellach School (1959-1960) ou encore la Baden Cantonal School (1956-1964), toutes réalisées dans la première moitié de sa carrière lui, ont valu une reconnaissance internationale de ses pairs.

L'exposition montre également les recherches menées par l'architecte aux Etats-Unis, en Suisse ou en Allemagne: ses premiers modèles géométriques des années 1960, la conception de modèles pour les villes globales, le développement d'outils digitaux pour la planification urbaine dans les années 1990 ou encore des meubles de bureaux modulables, les fameux USM Haller.

L'exposition, imaginée par Georg Vrachliotis, professeur à l'Institut de Technologie de Karlsruhe, met en scène le travail d'un homme pour qui l'architecture n'était pas qu'une question de design et d'outils de planification; il a sans cesse interrogé le rôle social de l'architecte.



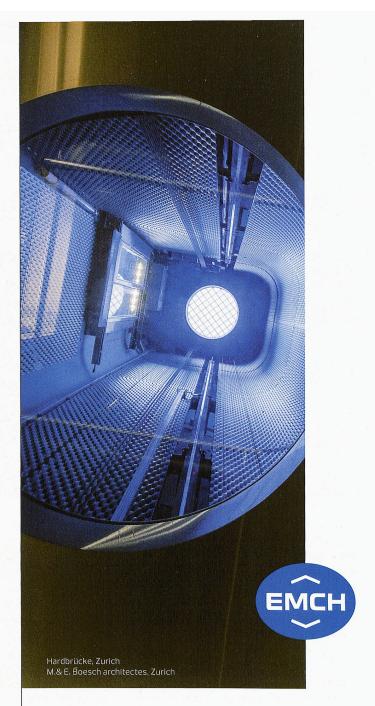
HTL Brugg-Windisch, Lichthof (1966) (Photo Thilo Mechau)

Fritz Haller. Architekt und Forscher

Jusqu'au 28 août

S AM Bâle

www.sam-basel.org



Construisez un ascenseur qui est comme vous – unique.

BIEN PLUS QU'UN ASCENSEUR SWISS MADE



EMCH Ascenseurs SA | Fellerstrasse 23 | CH – 3027 Berne T + 4131997 98 99 | F + 4131997 98 98 | www.emch.com

GLOBAL AWARD 2014

Les Global Award et l'enjeu de la communauté de pratiques

La distinction créée pour récompenser des travaux théoriques ou pratiques sur la dimension écologique de l'architecture serait entrée dans une nouvelle phase. Celle qui consisterait à d'évaluer la constellation qu'elle a permis de constituer. Pas moins de cinquante architectes ont été retenus au cours des huit dernières années pour leurs travaux liés à la gestion des ressources, l'équité dans l'accès au développement, la définition du progrès, les migrations urbaines, le destin de l'habitat populaire. La session 2014 proposait donc, en plus de cinq nouvelles remises, un retour rétrospectif sur cette communauté constituée depuis 2007 par une exposition au titre évocateur: Ré-enchanter le monde.

Parmi les architectes récompensés en 2014 figure Christopher Alexander, l'auteur de Pattern language', qui a consacré une vie de recherche et d'enseignement à la transposition des qualités spatiales de l'architecture et de la ville vernaculaires dans des projets d'habitat collectif.

Quatre autres professionnels emblématiques ont été retenus: l'architecte mexicaine Tatiana Bilbao pour ces projets réalisés et leur façon d'adresser la question de la ville (ou de la non-ville) mexicaine; l'architecte tchèque Martin Rajnis pour son travail sur les structures en bois; l'urbaniste Bernd Gundermann pour ses recherches sur l'impact du réchauffement climatique sur les aires côtières et portuaires; l'architecte Adriaan Geuze de West 8 pour ses travaux paysagers et leur façon de remettre au centre des projets la question de l'espace partagé.

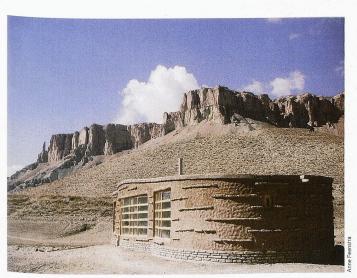
En prise avec certains clichés sur l'architecture écologique et militante, le Global Award poursuit son ouverture tant géographique (par une place non négligeable accordée aux travaux venant de l'hémisphère sud), que qualitative, en incluant des pratiques qu'on ne rangerait pas d'office dans la catégories « Architecture écologique ».

Le projet d'Adriaan Geuze pour la reconstruction de la gare de Rotterdam, fait-il vraiment partie de la même constellation que ceux d'Anne Feenstra, lauréat 2012, sur l'autoconstruction en Afghanistan? C'est le pari à l'issue incertaine que fait l'équipe de Global Award.

1 Christopher Alexander, Sarah Ishikawa et Murray Silverstein, A pattern language, town, buildings, constructions, 1977, Oxford University Press













CONCOURS SOUMIS AUX ACCORDS INTERNATIONAUX

Incendie et éléments naturels

1. Pouvoir adjudicateur

1.1. Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur :

Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)

Service organisateur / Entité organisatrice :

Service immobilier, à l'attention de Mme Réanne Perey Avenue du Général-Guisan 56, 1009 Pully, Suisse, Tél. 058.721.23.19, Fax. 058.721.23.03

- 1.2. Les projets sont à envoyer à l'adresse indiquée au point 1.1
- 1.3. Délai souhaité pour poser des questions par écrit : 13 juin 2014. Voir point 1.7 du programme du concours
- 1.4. Délai de rendu des projets : 29 septembre 2014. Exigences formelles : Remises des projets et remise des maquettes : voir point 1.15 du programme du concours.
- 1.5. Type de concours : concours de projets
- 1.6. Genre de pouvoir adjudicateur : autres collectivités assumant des tâches cantonales
- 1.7. Mode de procédure : procédure ouverte

2. Objet du concours

- 2.1. Genre de prestations de concours : services d'architecture
- 2.2. Titre du projet du concours : Concours de projets d'architecture pour la réalisation de logements Les Monnaires à Château-d'Oex
- 2.4. Vocabulaire commun des marchés publics : CPV : 71230000 Service d'organisation de concours d'architecture
- 2.5. Description du projet : réalisation de logements
- 2.6. Lieu de réalisation : Route des Monnaires 41 Château-d'Oex
- 2.7. Marché divisé en lot : non
- 2.8. Des variantes sont-elles admises ? : non
- 2.9. Des projets partiels sont-ils admis ? : non
- 2.10. Délai de réalisation : Décembre 2014 à décembre 2018 yc légalisation du PPA

3. Conditions

- 3.1. Conditions générales de participation : voir point 1.5 du programme du concours
- 3.7. Critères d'aptitude : conformément aux critères cités dans les documents
- 3.8. Justificatifs requis : conformément aux justificatifs requis dans le dossier
- 3.9. Critères d'appréciation des projets : conformément aux critères cités dans les documents
- 3.10. Délai pour l'obtention des documents jusqu'au 29 août 2014 Prix : CHF 200 remboursés au projet admis au jugement du concours
- 3.11. Langue de la procédure et des documents : français
- 3.13. Les documents de concours peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)

Service immobilier, à l'attention de Mme Réanne Perey Avenue du Général-Guisan 56, 1009 Pully, Suisse

Les documents du concours sont disponibles à partir du 23 mai 2014 jusqu'au 29 août 2014.

Langues des documents du concours : français

Autres informations pour l'obtention des documents du concours : le programme du concours et les documents annexés pourront être consultés et téléchargés sur le site internet : www.eca-vaud.ch (rubrique : concours réalisation de logements Les Monnaires à Château-d'OEx). Pour le surplus, voir point 1.14 du programme du concours.

4. Autres informations

4.1. Noms des membres et des suppléants du jury, ainsi que des éventuels experts :

Président : Jérôme Frachebourg, Directeur général ECA. Vice-président : Jacques Richter, Architecte.

Membres non professionnels : Eric Fatio, Conseiller municipal de la Commune de Château-d'Oex.

Membres professionnels : Astrid Dettling Péléraux, Architecte, Patrick Frasseren, Architecte et expert cantonal ECA. Suppléant : Cédric Schärer, Architecte, Rémi Becker, Architecte et responsable du service immobilier ECA.

Spécialiste-conseil : Pascal Rey, Expert immobilier, Daniel Schaer, Directeur financier ECA.

4.2. La décision du jury a-t-elle force obligatoire ? : oui